



Dossier : Pour une ambition de santé publique

page 4

Les Nouvelles de Loire Atlantique

Mensuel édité par la
Fédération de
Loire-Atlantique du
Parti Communiste
Français

Pour tout Renseignement
02 40 35 03 00
ou redac.nla@orange.fr

Numéro 993

13 avril 2015

prix : 0,70 €

PARC PAYSAGER DE **Saint-Nazaire** 23/24 mai 2015



La Fête!

rebelle et fraternelle

ENTRÉE LIBRE

ORANGE BLOSSOM
FRENCH COWBOY and the one
vagina town / DISCOLOWCOST / LG HARRIS

fetedesnouvelles.fr/nf

facebook.com/feterebelleetfraternelle

PCF
Parti communiste français
Membre du
**FRONT
DE GAUCHE**

Les Nouvelles
de Loire Atlantique 

Grèce

Le chantage aux réformes continue,
le gouvernement Syriza défend
ses lignes rouges 2

Départementales



Progression des candidats
soutenus par le
PCF-Front de Gauche 3

Radio France

Une mobilisation utile aux
salariés et au pays 5

Exposition

Etienne Davodeau



Dessiner le travail

Etienne Davodeau dessine le travail
et s'expose à la maison des hommes
et des techniques de Nantes 6

Municipalité

Gorges : Interview de Pedro Maia,
élu municipal d'opposition
communiste et républicain 7

Partenaires



Quatrième Marche mondiale des femmes

Depuis 2000 : tous les cinq ans, la marche mondiale des femmes, collectif rassemblant associations (CNDP, Inter-LGBT...), partis politiques (PCF, PG, EELV, NPA...) et syndicats (CGT, Solidaires...), organise des actions dans le monde, tout au long de l'année. Le coup d'envoi donné dimanche 8 mars à Paris autour de cinq thématiques : « Travail et autonomie financière », « Violences », « Montée des extrêmes », « Immigration » et « Souveraineté alimentaire et justice climatique », se prolongeait avec une action spécifique contre le travail du dimanche. **Ce même jour, mais à des milliers de kilomètres, une caravane féministe partait du Kurdistan turc, direction Lisbonne (Portugal) qu'elle doit rallier le 17 octobre prochain, après avoir traversé une quinzaine de pays d'Europe.** Objectif affiché par la Marche : « Rompre avec le patriarcat, le capitalisme et le racisme, les trois systèmes d'oppression qui contrôlent nos vies ». **Notre camarade Sévim Fontaine, membre du PCF, syndicaliste CGT et responsable des « mères du samedi » y participe.**



L'actualité politique dans le monde 2

Grèce : le chantage aux « réformes » continue Le gouvernement Syriza défend ses « lignes rouges »

L'affrontement entre le « groupe de Bruxelles » nouveau nom de la troïka (FMI-BCE-Commission) et le gouvernement grec se rapproche de son épilogue. Au-delà des aspects financiers, l'enjeu est idéologique et politique.

La technocratie fédéraliste et les oligarchies financières veulent détruire toute alternative à leurs politiques d'austérité. Le cap doit être maintenu. La chancelière allemande, soutenue par les autres gouvernements européens enferme le débat entre l'euro-groupe et le gouvernement grec dans un chantage.

Il faut qu'Athènes plie pour recevoir une quelconque aide financière.

Plier, c'est céder aux exigences de réformes libérales : retraite à 67 ans, baisse des pensions et des salaires, privatisations accélérées. Plier, c'est renoncer au « programme humanitaire » d'aides aux précaires, sur lequel Syriza a été élu.

Les réformes proposées par le premier ministre Tsipras ne conviennent toujours pas aux institutions et aux dirigeants européens qui font monter les enchères et trainer les dates de réunion. Après plusieurs concessions, comme les privatisations d'aéroports régionaux, la société des jeux et du port du Pirée, prévue dans les accords antérieurs, **Syriza n'ira pas plus loin et a fixé des lignes rouges à ne pas franchir.**

A l'heure ultime des échéances, le gouvernement grec pourrait avoir à choisir entre payer ses fonctionnaires, ses retraités et rembourser les dettes. **Sans nouvelle aide financière le pays risque de se trouver à court de liquidités d'ici trois semaines.**

La base politique de soutien au gouvernement s'est élargi à plus de 60 % de popularité, soit pratiquement le double de ceux qui l'ont élu. Le KKE (Parti communiste grec) a voté les articles de loi sur l'aide humanitaire.

Or la question de se soumettre ou se démettre revient en débat avec force dans la



presse : « A chaque fois que notre indépendance, notre souveraineté et notre dignité seront menacées, nous serons appelés tous ensemble à y faire face. Une sortie de la zone euro serait préférable à une capitulation devant nos créanciers ». La frange la plus radicale de Syriza (40% des voix) fait pression sur Tsipras pour adopter une ligne dure. Mais la population grecque reste majoritairement attachée au maintien dans l'euro. L'action du gouvernement est donc bridée par l'attente que la population grecque tire toutes les conséquences de son choix politique fait en janvier, devant les chantages de la troïka.

En attendant, le premier ministre grec multiplie les interlocuteurs pour affirmer la volonté d'indépendance de son gouvernement. Sa

visite à Moscou, en atteste : Les deux pays ont des intérêts économiques et politiques réciproques. Les grecs militent pour la fin des sanctions de l'U.E contre la Russie, pour relancer leurs exportations de fruits et légumes. La Grèce veut montrer aux européens qu'elle a des choix complémentaires sinon alternatifs. Déjà l'OTAN attentive, pointe l'oreille.

Or, dans le même temps, la Chine a réussi en quelques mois à remettre en cause le système financier international. Prés de cinquante Etats l'ont rejoint, pour la création de sa banque asiatique d'investissements en infrastructures (BAII). Cette ossature financière internationale alternative est susceptible de rivaliser avec le système existant, prenant de court le FMI, la banque mondiale et la banque asiatique de développement. Voulant mettre ses énormes réserves financières au service de projets d'infrastructures le long de « la nouvelle route de la soie », les capitaux chinois ont déjà atteint... le port grec du Pirée !

Malgré les attentats, belle affluence au Forum social de Tunis

Le Forum social mondial (FSM) à été un temps menacé, après les attentats qui ont ensanglanté la capitale tunisienne. Mais le maintien de cet événement fut une question de résistance face à la barbarie.

La marche qui était prévue sur les lieux du forum a finalement eu lieu au musée du Bardo. Venues de 121 pays, 4500 organisations ont pris part à cette 13ème édition du FSM, soit 45.000 participants selon le chiffre définitif du comité d'organisation.

L'événement se tenait à Tunis pour la seconde fois, après une première mouture en 2013.

Un choix qui n'est pas anodin dans une région du monde où les menaces économiques, sociales et militaires se multiplient. « Force est de constater qu'après avoir été dès 2011, grâce aux révolutions et aux mouvements démocratiques, une source d'espoir pour elle-même, la région connaît des développements qui inspirent une profonde inquiétude » précisait le dossier de présentation du FSM.

Les récents événements n'ont fait que confirmer un tel sentiment.

Les cinq principaux thèmes qui devaient être déclinés ont été maintenus – citoyenneté et éducation; migrations; transition écologique, économique et sociale; lutte contre le réchauffement climatique et gestion de l'eau ; accès aux droits fondamentaux -

Dans l'ambiance studieuse des amphes, chacun a pu suivre les conférences-débats portant sur les alternatives au libéralisme, la problématique de la dette, les mouvements sociaux, le droit des femmes à la citoyenneté, les libertés et la défense des minorités, les situations palestiniennes, kurde, sahraouie ou celle prévalant dans le sahel, le drame des migrants subsahariens, la torture ou encore la question controversée du gaz de schiste.

Actualité oblige, les attentats ont conduit les organisateurs à enrichir la donne. « La question du terrorisme qui frappe la Tunisie et notre région figure dans les débats. il était impossible de faire l'impasse sur la question. »

Il y avait quelque 200 activités culturelles programmées et elles ont malheureusement été fortement perturbées par les mauvaises conditions météorologiques.

Les organisateurs ont annoncé que le prochain Forum social mondial se tiendra à Montréal en Août 2016.



RENAULT ZOE, À PARTIR DE 99 €/MOIS⁽¹⁾
TOUT COMPRIS⁽²⁾ ET SANS APPORT.
ROULER ÉLECTRIQUE, C'EST SIMPLE.

PRIME À LA CONVERSION DÉDUITE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE 3023³

LOCATION LONGUE DURÉE 37 MOIS | 10000 € DE BONUS ÉCOLOGIQUE DÉDUITS | AVEC PRIME À LA CONVERSION POUR DIESEL DE PLUS DE 14 ANS | LOCATION DE LA BATTERIE | ASSISTANCE 24/7 | INSTALLATION D'UNE PRISE DÉDIÉE À DOMICILE | CÂBLES DE RECHARGE POUR PRISES DOMESTIQUES ET BORNES PUBLIQUES.

MODÈLE PRÉSENTÉ : ZOE ZEN AVEC OPTIONS À 160 €/MOIS

(1) Exemple pour une ZOE 110 en Location Longue Durée pour 37 mois, avec un 1^{er} loyer de 10000 €, ramené à 0 € après imputation du bonus de 6300 € et de la prime à la conversion de 3700 €. Sous conditions de reprise d'un diesel mis en circulation avant le 31/12/2015, pour 36 loyers de 50 €. À côté d'un loyer de 37 loyers de 49 €/mois pour la location de batterie, 15000 km dans la limite de 5000 km/an (coût du kilomètre supplémentaire pour la location de la batterie en cas de dépassement des 5000 km annuels : 0,30 €). Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires. Location sous réserve d'acceptation par Shell Location - 14 avenue du Parc Nord 93108 Noisy-le-Grand Cedex. Sites 329 892 368 RCS Boulogne. (2) Offre incluant la prime Green 1000 €. Accès au Logiciel et son installation par Prosever sur la base d'un montant maximum de 500 € HT. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 30/06/2015 dans le réseau participant.



CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE
380, route de la Côte d'Amour - Océanis - SAINT-NAZAIRE
02 40 17 20 20



Pour la loi Macron, c'est la finance qui est contente... pas l'emploi, ni nos salaires !
Pour la loi santé, cela risque d'être les cliniques privées, les assurances complémentaires de santé privées... pas l'accès aux soins pour toutes et tous.
L'une comme l'autre ont pour objectifs: **la réduction du déficit, la compétitivité, la mise en concurrence, pas la solidarité.** Or, la création d'emplois c'est du financement pour notre protection sociale.

La loi de santé s'articule autour de trois axes : **prévenir avant d'avoir à guérir, faciliter la santé au quotidien et innover pour consolider l'excellence de notre système de santé.** La généralisation du tiers payant en est la mesure emblématique mais le projet compte au total 57 articles. Les premières mesures adoptées : IVG : le délai de réflexion supprimé ; le paquet de cigarettes neutre à partir de 2016, l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs renforcée ; l'accès aux cabines de bronzage limité ; un amendement contre l'exclusion des homosexuels du don du sang ; l'expérimentation des salles de shoot...

Pour une ambition de santé publique

4

Deux points de blocage essentiels dans cette loi !

Lors du débat qui débute à l'assemblée nationale, Jacqueline FRAISSE, députée du groupe FDG ; communistes, républicains, citoyens s'est exprimée ainsi :

" Si nous ne pouvons que partager l'ambition affichée par ce texte, moderniser notre système de santé pour en préserver l'excellence et lui permettre d'affronter les nouveaux enjeux de santé publique, force est de constater que ni la volonté politique ni les moyens financiers ne sont à la hauteur des objectifs annoncés.

Certes, des mesures sont positives, comme le renforcement de certains domaines de la prévention, la généralisation du tiers payant, même s'il reste bien des interrogations ..., la possibilité ouverte d'initier des actions de groupe ou encore la réintégration de la notion de service public hospitalier, que la droite avait purement et simplement supprimée.... Ou encore la place de la protection maternelle et infantile ou des centres de santé, à certains points de prévention. ...

Toutefois, ..., **ce texte présente plusieurs écueils qui l'empêcheront de devenir une loi ambitieuse, à la hauteur des enjeux annoncés.**

Le premier écueil concerne les moyens. Ce projet de loi s'inscrit dans un contexte de réduction du budget de la santé de 10 milliards d'euros d'ici deux ans, dont 3 milliards pour les seuls hôpitaux...

Qu'il faille moderniser notre système de santé en veillant à le rendre plus efficient est légitime mais que les objectifs de réduction drastique des moyens guident les choix en matière de santé publique, c'est afficher d'emblée que ces choix ne seront pas en phase avec les réalités et les besoins recensés aujourd'hui, voire s'en éloigneront.

C'est la préoccupation qui nous anime, par exemple pour ce qui est des groupements hospitaliers de territoire.

D'ores et déjà, je me demande si c'est l'intérêt des patients et les conditions de travail des personnels qui guident la création de tels groupements ou les économies qu'il faut réaliser coûte que coûte.

Ce projet de loi, pour être à la hauteur de ses ambitions et fidèle à vos engagements, n'aurait-il pas dû revisiter les conditions de la tarification à l'activité, qui reste une véritable plaie pour les hôpitaux publics ?

Le second écueil, intimement lié au premier, découle de l'accentuation de l'autoritarisme des agences régionales de santé. ... les ARS créées par la droite dans le cadre de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » pour être des instruments de réduction et de maîtrise autoritaire des moyens dans les territoires, loin d'être remises en cause, sont confortées...

Un gouvernement de gauche ...aurait dû avoir le courage de repositionner clairement les ARS dans le rôle qui devrait être le leur, celui, pour reprendre les propos de la ministre, d'animer la démocratie sanitaire et sociale dans les territoires, et non celui de censeur financier permanent, arbitraire et brutal. ... "

Une loi santé coincée entre la volonté de maintenir un système de protection sociale solidaire et universelle ... et la réduction des déficits !

Notre santé est en danger !

En cette année 2015, année marquant le 70ème anniversaire de la création de la sécurité sociale, cette conquête sociale ne doit pas se dégrader. Pourtant, les inégalités de soins n'ont jamais été aussi grandes.

Avec les inégales répartitions des médecins, le dépeçage des hôpitaux, les fermetures des pharmacies, les déserts médicaux de certains quartiers ou certaines parties du département ; notre système de santé se dégrade sans compter le renoncement de soins des malades pour des raisons financières selon plusieurs enquêtes récentes chez les jeunes, les étudiants, les personnes âgées, les personnes en situation de précarité. Les inégalités de santé n'ont jamais été aussi grandes.

La santé de proximité en France est en danger avec la fermeture des services hospitaliers, les transferts d'activités à des cliniques privées et les médecins qui partent sans relâche.

A cela, s'ajoutent les nombreuses aides aux entreprises qui mettent à mal le financement de notre protection sociale solidaire et universelle.

La loi santé qui revêt une importance pour l'état de santé de la population doit répondre aux attentes et aux besoins de la population.

Seuls deux articles sont consacrés à « l'hôpital » ! Une grève médiatisée

L'un propose de refonder « un service public hospitalier » qui soit susceptible de répondre aux attentes des citoyens en matière d'accès à la santé... Madame M. Touraine nous avait promis « de tourner la page de la loi HPST ». En effet, une page est tournée. Nous ne parlerons plus de « missions de service public » mais de « service public hospitalier », concept qui servira à gommer définitivement le distinguo entre hôpitaux publics et établissements privés lucratifs. Le SPH est défini par les établissements qui respectent l'ensemble de ces obligations sur toute leur activité. Les établissements privés pourront en faire la demande... avec la bénédiction des ARS qui pilotent l'offre territoriale.

L'autre entend accélérer le processus de rétrécissement du périmètre imparti aux hôpitaux publics dans notre système de soins, en les obligeant à adhérer à un groupement hospitalier de territoire (GHT). Considérant sans doute que la procédure des communautés hospitalières de territoire instituée par la loi HPST n'allait pas assez vite, le projet de loi rend ces groupements obligatoires, assujettis à des pénalités financières pour les récalcitrants. Il s'agit de projet médical unique, et pas seulement de coordination de l'offre de soins... Bien évidemment, les établissements de santé privés pourront y être associés.



Cela c'est parfois traduit par le rejet du tiers payant, certains allant jusqu'à théoriser sur le « pseudo bien fondé » du fait de payer... Être pris en charge par la protection sociale serait, selon ses doctes penseurs, désresponsabilisant... Il est réel que la mise en œuvre du tiers payant, c'est à dire de la possibilité de ne pas faire l'avance des frais, est génératrice de frais de fonctionnement. Mais, toutes les pharmacies le pratiquent. Il est réel qu'elle ne règle pas le niveau très élevé des « restes à charge » pour les ayant-droit à la santé.

Il est aussi réel que le renoncement aux soins pour raison financière affecte actuellement près de 30 % de la population et près de la moitié des étudiant-e-s.

Les collectivités locales face aux inégalités de santé !



Malgré le manque de lisibilité des compétences des communes en matière de santé publique, elles peuvent agir pour réduire les inégalités de santé de leur population.

C'est le cas de la ville de Nantes qui a une délégation santé, précarité, grande pauvreté. La priorité de cette action est d'améliorer l'accès aux droits et aux soins pour le public en situation de précarité. L'accès aux droits par une aide à l'adhésion à une complémentaire, la santé scolaire, la prévention mais aussi les actions pour améliorer les environnements de vie –logement, transport, urbanisme, espaces publics, sport, qualité de l'air...- sont autant d'exemple d'actions qui agissent sur ces inégalités. **En effet toutes les mesures prises pour modifier les conditions sociales, environnementales, politiques et économiques réduisent leur incidence sur la santé publique et la santé individuelle.**

Cette politique jusqu'à aujourd'hui volontariste peut être mise à mal par le recul important des dotations de l'Etat. Cette situation peut amener les villes à ne plus assurer certaines actions pourtant utiles à une grande partie des habitants. A cela on peut ajouter la loi Notre qui va remanier la répartition des compétences territoriales, les difficultés financières de l'assurance maladie, de l'hôpital, la loi sur la santé... cela fait beaucoup d'incertitudes ! Or, si l'on veut simplement que les villes continuent à faire ce qu'elles font sur le champ de la santé, de la prévention, il faut qu'elles soient considérées et qu'elles en aient les moyens. Autre point d'interrogation : qui va assumer pour partie les 10 milliards d'économie demandés au système de santé ?

Marie Annick BENATRE, adjointe à la santé, précarité et grande pauvreté

Des moyens pour les travailleurs sociaux !

Le drame qui s'est noué courant mars à Nantes où un éducateur a été poignardé mortellement a suscité l'émoi au sein de la communauté des travailleurs sociaux. Ceux-ci se sont mobilisés en masse au début du mois pour souligner la difficulté de leurs missions.

Les travailleurs sociaux « travaillent de plus en plus dans l'urgence. Ils sont trop souvent la cible d'insultes, de menaces et d'agressions de la part des publics en difficulté qu'ils accompagnent ». Les salariés demandent « des moyens financiers et humains pour les institutions afin de mener à bien les missions confiées ».



Le social au cœur

5

Radio France : une mobilisation utile aux salariés et au pays !

Entre 2010 et 2014, l'Etat, par l'intermédiaire de François Fillon, a revu à la hausse les objectifs de Radio France sans y mettre les moyens budgétaires nécessaires. Cette non-compensation a représenté un manque à gagner de 87 millions d'euros pour Radio France. **Ainsi, en décembre, la direction du groupe a présenté un plan d'économies de 50 millions d'euros sur la période 2015-2019, qui conduira jusqu'à 300 salarié-e-s à accepter un plan de départ volontaire.**

Le désengagement de l'Etat couplé au coût de la rénovation de la Maison de la Radio ont mené le groupe Radio France à un déficit de 21 millions d'euros en 2015. C'est la première fois de son histoire que le groupe présente un tel budget. La situation dans laquelle se trouve Radio France n'est que le résultat des politiques d'austérité qui aggravent le chômage et réduisent les services publics.



Les salariés du groupe Radio France sont donc en grève depuis le 19 mars, avec pour objectif de faire échouer le plan de licenciements et de défendre leurs missions de service public.

C'est dans ce cadre que les salariés de sept stations des réseaux « France Bleu » et « Fip » du Grand Ouest se sont

Journée de grève interprofessionnelle

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires ont appelé tous les salarié-es, les retraité-e-s et les privé-e-s d'emplois, du privé et du public

à l'action et à la grève le 9 avril dernier avec une grande manifestation nationale à Paris. **Les organisations syndicales ont ainsi voulu faire converger les revendications qui s'expriment dans de nombreux conflits sociaux dans des branches comme la santé, l'énergie, les transports routiers, les cheminots, la chimie, le commerce et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent par des mesures de progrès social.**

Autour de revendications concrètes, les raisons n'ont en effet pas manqué pour se rendre jeudi dans la rue.

Parce que chacun veut vivre de son travail, en finir avec le blocage des salaires des fonctionnaires, préserver les retraites complémentaires sans reculer l'âge de départ et pour que les richesses créées ne soient pas pillées par les actionnaires, des centaines de milliers de salariés ont battu le pavé.

Dans notre département, les différents syndicats ont ainsi mobilisé leurs adhérents, sympathisants et salariés autour des traditionnelles manifestations locales et nationales. Cette journée, après la défaite des élections départementales est venu rappeler au gouvernement qu'une autre politique est possible et nécessaire pour le pays.

réunis le 07 avril à Nantes. Ils ont voté le maintien de leur mobilisation. France Bleu Loire Océan est chaque jour écoutée par 130 000 personnes, pourtant la micro-locale de Vendée est menacée de disparition dès juin prochain. Cette antenne délocalisée de FBLO assure un service public d'information de proximité en rendant compte chaque jour de 7h à 9h de l'actualité des territoires autour de la Roche-sur-Yon.

Par ailleurs, le projet de la direction de mettre en place un programme commun à tout le grand ouest dès septembre prochain est une dangereuse remise en cause de ce qui fait l'identité même de la radio : l'information locale et des programmes locaux de proximité. Le risque est grande de voir ces restrictions budgétaires comme une première étape d'un plan d'économies qui durera jusqu'en 2019.

Pour A. Seassau secrétaire départemental du PCF et conseiller régional qui a apporté le soutien des communistes il est clair que ce que les « salariés affrontent est une conséquence directe des politiques d'austérité conduites en France comme ailleurs en Europe ». Cette mobilisation s'avère donc plus que jamais salutaire, elle dépasse les revendications légitimes des employés et rend service au pays tout entier.

Rebsamen simplifie la vie des patrons

Le ministre du Travail présentera le 22 avril prochain son projet de loi pour « moderniser » le dialogue social. Concrètement la délégation unique du personnel

(DUP), qui regroupe aujourd'hui le comité d'entreprise et les délégués du personnel dans les entreprises de moins de 200 salariés, est étendue. Elle pourra désormais concerner toutes les entreprises de moins de 300 salariés. **Pour la CFTC, comme la CGT, la possibilité étendue à toutes les entreprises de signer des accords collectifs avec des salariés non syndiqués pose un "énorme problème".** Jusqu'ici, à défaut de délégué syndical, des élus sans étiquette pouvaient signer des accords seulement dans les entreprises de 50 à 200 salariés.

Pour les syndicats les inquiétudes sont grandes et ils réclament plus de "visibilité" sur "les heures de délégation, le nombre d'élus, les moyens". Le gouvernement ne s'arrête pas en si bon chemin, il change aussi dans l'intérêt patronal nombre de dispositions légales. Les sociétés qui dépassent la barre des 300 salariés disposeront d'une année pour se mettre en conformité avec leurs obligations en matière d'information du CE. Dans celles dont les effectifs se situent en dessous des 50 salariés, les patrons pourront décider unilatéralement de la suppression du CE – jusqu'à maintenant, il fallait l'accord des « organisations syndicales représentatives » ou, à défaut, de l'administration.



En bref

Plan social massif à La Halle aux vêtements

La marque d'habillement bon marché va fermer 174 magasins et supprimer 1 500 postes. Vivarte, sa maison mère, a également annoncé que sa marque André (les chaussures) se déleste de 34 magasins. Le géant de l'habillement et de la chaussure, propriétaire de seize marques bien connues du grand public (La Halle, André, Naf Naf, Minelli, Kookaï, Pataugas...), a annoncé, hier, aux syndicats, son intention de supprimer 1 500 postes sur un total de 22 000.

Ce sont surtout les magasins La Halle aux vêtements qui vont être touchés : 174 sur 620 vont fermer, entraînant plus de 1 300 suppressions de postes. La marque André va perdre, elle, 34 magasins (une centaine de suppression de postes à prévoir).

Préserver la mission des facteurs !



La section syndicale des facteurs CGT Nantes Bretagne et Nantes Beaulieu s'est exprimé récemment sur les difficultés de distribution de courriers récurrentes.

« Samedi 4 avril, plusieurs quartiers du centre ville de Nantes (44000) et des quartiers sud de Nantes (44200) n'ont pas bénéficié de la distribution du courrier : - le quartier Monselet, - le quartier du Quai de Versailles, - le quartier du Lycée des Bourdonnières, - le quartier du Boulevard Gustave Roch sur l'île Beaulieu. La veille, vendredi 3 avril, c'est le quartier de la rue du Calvaire qui n'avait pas eu de facteur. L'avant veille, jeudi 2 avril, ce sont trois quartiers qui n'ont pas eu de facteurs : - la rue Racine, - la rue du Calvaire, - le quartier Mauvoisin au sud de Nantes. Des milliers de courriers sont aussi « en reste » pour le quartier environnant le Lycée Clémenceau et le quartier de Malakoff. La direction de La Poste appelle cette situation « des économies de gestion ». Les facteurs et les usagers appellent cela un scandale. Dans un pays qui comptait officiellement en février 5 561 000 travailleurs privés d'emplois, il est grand temps d'interdire les suppressions d'emplois,

GALILEO : le futur GPS européen, enfin relancé

Le lanceur russe Soyouz, après s'être élançé du pas de tir de Kourou en Guyane, a mis sur orbite avec succès, les satellites 7 et 8 de la constellation Galileo, a annoncé Ariespace. Sept mois après l'échec d'une mission semblable, ce succès relance le projet européen. D'autant que l'Agence spatiale européenne et le CNES à Toulouse, ont réussi à replacer les deux précédents satellites sur une bonne orbite. Deux autres missions sont prévues en septembre et décembre 2015. **Ce programme est stratégique pour l'Europe** qui à l'instar de la Russie (Glonass) et de la Chine (Beidou), doit être indépendante en matière de navigation par satellite., sous contrôle civil. **La constellation atteindra, à terme, un déploiement de 30 satellites à l'horizon 2020. Mais les premiers services devraient être accessibles d'ici la fin 2016** (géolocalisation dans la voiture et sur smartphone). Galileo promet un service plus précis et plus fiable que le GPS tout en étant disponible en continu. Financé à 100% par l'U.E, les entreprises privées seulement préoccupées de rentabilité financière à court terme, ont refusé d'investir dans ce projet de long terme. Courte vue, il pourrait générer 90 milliards de revenus et créer de 15.000 à 20.000 emplois directs en Europe.



Culture, idées

6

Voir

Etienne Davodeau
« la BD documentaire »

Etienne Davodeau s'inscrit dans un nouveau genre entre BD et documentaire. Ce n'est pas un sociologue, mais il en a l'imagination, forme d'intuition qui permet de faire le pont entre les biographies individuelles et l'histoire des sociétés, entre micro et macro social.

« Le travail » traverse son œuvre, il est au cœur des albums qui lui sont explicitement consacrés comme **Rural ! - les mauvaises gens ou un homme est mort...**

Etienne Davodeau



Dessiner le travail

«Le banal, la vie quotidienne telle qu'on la connaît tous, sont aussi des terrains à explorer pour en raconter l'histoire.»

Considérons même que des histoires dignes d'être racontées pullulent autour de nous. Souvent elles nous sont trop familières pour qu'on les remarques. **L'enjeu est donc d'y être attentif, de les recueillir et de les raconter.** »

Cette réflexion de l'auteur est au cœur de son expérience en région rurale où l'éducation de la jeunesse s'est forgée entre l'église et l'usine, la pauvreté de l'exploitation, mais aussi la satisfaction du travail bien fait.

A voir absolument, en solo, à deux, ou avec ses élèves...

Maison des Hommes et des techniques.

2 bis bd Léon- Bureau.
02 40 08 20 22

www.maison-hommes-techniques.fr

Entrée libre du lundi au vendredi 10h-12h30/ 14h-18h

Ouvert les week-ends jusqu'au 2-3 mai de 14 à 18h (sauf le 25 et 26 avril)

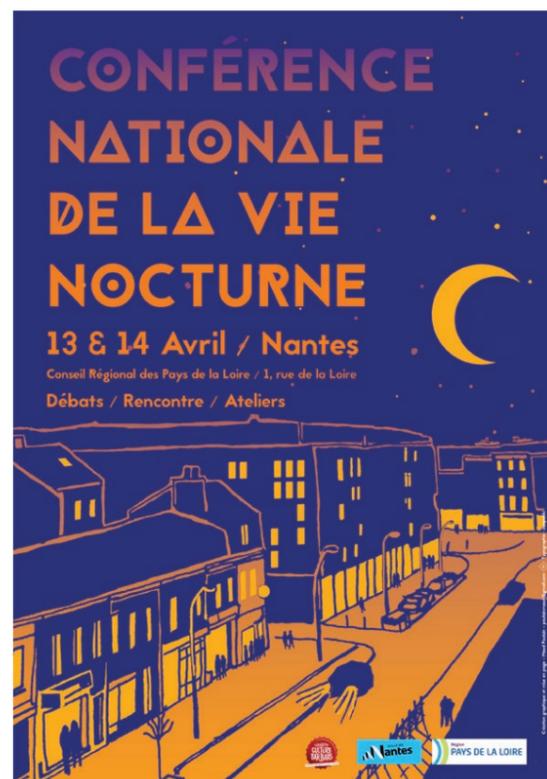
La conférence nationale de la vie nocturne

Le collectif Culture Bar Bars est une organisation nationale qui fédère les cafés culturels. L'action du collectif se structure comme tel: promouvoir la diversité artistique des territoires en diffusant une culture de proximité autour des cafés culturels locaux ; informer les adhérents du réseau sur les problématiques inhérentes à l'organisation de concerts dans leurs structures ; représenter les patrons de bar auprès des pouvoirs publics pour apporter des réponses adaptées aux cafés culturels ; concerter les collectivités locales et patrons de bar. Qui plus est, le collectif organise chaque année le Festival Culture Bar Bars dans plus de 200 bars sur le territoire national avec pour objectif de défendre les petits lieux de diffusion, favoriser la création locale et créer du lien social.

La fédération existe depuis 1999. La réflexion qui a mené à la création de la fédération est que les bars sont une espèce en voie de disparition. En 1998, la France comptait 55 000 licences IV, et elle en compte aujourd'hui environ 32 000. Ce sont 5 bars qui ferment chaque jour et avec eux, ce sont autant d'emplois et d'offre culturelle en moins, et de lien social qui disparaît. Pas question cependant pour la fédération de pousser à la consommation d'alcool : il est utile de rappeler que 88% de la vente totale d'alcool vendu en France se fait à l'intérieur des grandes surfaces contre seulement 8% dans les cafés restaurants.

C'est en 2008 que se crée la plateforme nationale. Depuis, elle a obtenu plusieurs avancées : les cafés culturels de moins de 200 places ne sont plus considérés comme des salles de spectacles mais comme des débits de boisson depuis 2012, ce qui leur permet de ne plus avoir à se conformer aux normes de sécurité très contraignantes des grosses structures comme les Zéniths, par exemple ; l'instauration d'un protocole de bonnes pratiques sur la programmation des artistes amateurs dans les cafés de petites jauges ; et la création d'un fonds d'aide à l'emploi artistique qui a pour but de soutenir la diffusion de spectacles professionnels dans les cafés-cultures avec la prise en charge par les collectivités d'une partie des salaires des emplois artistiques.

À Nantes, les 13 et 14 avril était organisée la première Conférence Nationale de la Vie Nocturne. Pendant deux jours, les membres du collectif Bar Bars ont pu débattre autour de la vie nocturne avec des représentants des collectivités, des parlementaires, des acteurs du monde de la culture, des universitaires... Le but est de dégager une réflexion commune sur la façon de faire de la vie nocturne un atout pour la mixité et le lien social et non pas un problème, en faisant cohabiter l'activité des cafés culturels et la tranquillité des riverains.



Huma-Café : la Loire et vous Nantes ville-port ?

On a reproché à Nantes de tourner le dos à son fleuve. Pourtant lors de la consultation "Ma ville demain", la Loire a été désignée comme premier symbole de l'agglomération. Le Grand débat initié par Nantes métropole bat son plein. Il ne peut nous laisser indifférents: la Loire est notre bien commun.



Quatre thématiques structurent le débat: pratiques et usages, espace économique et espace écologique, mobilité et franchises, attractivité et qualité urbaines. Nous sommes ainsi invités à penser la réappropriation du fleuve dans sa globalité: valorisation de son histoire, diversification de ses usages futurs, préservation de son écosystème.

Nous nous proposons de centrer notre échange sur la question des rapports entre la ville et le port. Le fleuve-travail doit-il s'effacer pour faire place au fleuve-loisir ? Comment en concilier les usages ?

Nous vous invitons à participer à la réflexion, à échanger et exprimer votre avis à l'occasion d'une

Table ronde
animée par Jean-Pierre BRANCHEREAU, géographe

avec Amélie NICOLAS, enseignante-chercheuse à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes
Christophe CHEVIS & Guillaume VESCOVO, syndicalistes CGT du Port
En présence de Jean-Yves

MARTIN, géographe, membre du Comité de pilotage du Grand débat qui fera un point sur l'état d'avancement du débat et Ronan VIAUD, historien, spécialiste des activités de la Loire (sous réserve)

**Vendredi 24 avril 2015
de 18 h à 20 h
au Lieu Unique
Salon de Musique**

34 % pour conserver les Conseils Départements, 28 % pour les supprimer et 35 % pour les conserver en zone rurale

Il s'agit du résultat du sondage CLAI – LCP portant sur la réforme territoriale.

« Nous sommes déterminés à ne pas laisser faire cette fuite en avant et demandons l'arrêt immédiat des nouvelles remises en cause de dessertes, d'arrêts dans les gares et ce dès le prochain service. »

Pierre Mathieu, vice-président du conseil régional de Champagne Ardenne, lors de la conférence de presse de l'ANECR sur le projet du gouvernement concernant les Trains d'Équilibre du Territoire.

Au cœur des collectivités

7

Interview de Pedro Maia, élu municipal d'opposition à Gorges

Bilan de début de mandat : une opposition constructive

Un an après les élections municipales, comment se passe ce début de mandat dans le conseil municipal de Gorges ?

Il y a un an, une liste de gauche composée de militants communistes et de citoyen(ne)s de gauche se présentait face à la liste du Maire sortant divers droite. C'était la première fois que dans cette commune de 4500 habitants, une liste clairement identifiée à gauche était en lice, la population gorgeoise a eu le choix entre 2 projets différents. Nous avons obtenu près de 29% des voix et avons fait élire 4 conseillers municipaux communistes et républicains. C'est un renouveau démocratique, l'ensemble de la population est désormais représentée dans le conseil municipal. Nous sommes minoritaires mais portons le débat dans l'assemblée municipale, débats qui n'avaient pas lieu dans le précédent mandat. Nous avons dès le début du mandat déclaré ne pas vouloir être dans une opposition systématique mais bien dans une opposition constructive au service de la population.

Votre présence fait-elle bouger l'action de la municipalité ?

Nous sommes minoritaires mais à défaut d'être toujours entendus, nous sommes écoutés parce que nous sommes représentatifs d'un tiers de la population. Un certain nombre de nos propositions sont prises en compte. Par exemple depuis 1 an tous les projets d'habitats comportent 20% de logement sociaux, l'augmentation de la fiscalité locale est limitée à 2%, elle est bien plus élevée dans les communes environnantes, les tarifs de la cantine scolaire et des activités périscolaires sont très raison-



nables, le budget du CCAS a augmenté de 25% dans le budget 2015, une maison de santé pluridisciplinaire va être créée.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Nous avons des difficultés à créer du débat politique de fond dans le conseil municipal, la majorité reste silencieuse ou évite le débat, elle s'efforce à ne pas dépasser le cadre de la vie communale ou intercommunale. Pourtant la situation politique et

économique du pays a bien évidemment un impact sur la vie quotidienne des gorgeois et la municipalité. Nous avons aussi des difficultés à obtenir les informations nécessaires à notre travail d'élus.

Quelles batailles comptez-vous mener dès à présent ?

Nous serons vigilants sur tous les sujets qui concernent la vie de la population, la qualité des services municipaux et la démocratie locale. L'augmentation de la population nécessite plus d'effectifs dans les services municipaux, des agents à statuts pour des meilleures conditions de travail et un meilleur service rendu à la population. C'est ce que nous avons porté lors du dernier CM. Nous travaillons aussi sur l'information aux habitants en proposant la création d'un site internet municipal ou la création de conseils de villages. Et puis beaucoup reste à faire en matière de liaisons douces et de voirie. Enfin, nous allons engager des initiatives pour faire connaître nos actions aux gorgeois.

Extraits de la déclaration en Conseil Municipal de Nantes le 3 avril

L'égalité à Nantes : quels défis ?

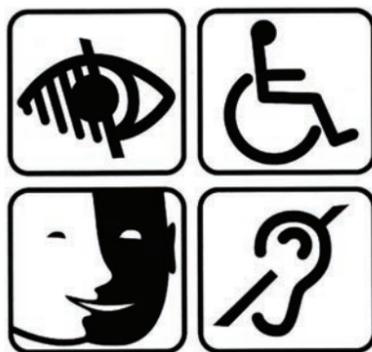
Égalité

Assez des inégalités et de la loi du fric, nous sommes nés libres et égaux en droits.

L'égalité est une exigence universelle. Elle est un principe fondamental de notre devise républicaine. Elle constitue l'un des fondements de toute société visant l'émancipation, le rejet du sexisme, des discriminations, le refus du racisme. Dans notre pays l'égalité sociale représente d'ailleurs l'un des objectifs majeurs des femmes et des hommes de progrès. Louis Blanc n'écrivait-il pas en son temps : « l'égalité n'existera que lorsque chacun produira selon ses forces et consommera selon ses besoins ». Offrir à chacun les mêmes opportunités de développement social [...] constitue un véritable défi qu'il nous faut affronter si l'on veut juguler les facteurs d'inégalités. La qualité du système scolaire est l'un des principaux leviers permettant de lutter contre les inégalités. La lutte contre les discriminations appelle une action publique permanente, en lien avec les associations œuvrant en ce sens. Le rôle de la ville dans son soutien aux actions LGBT témoigne d'un engagement qu'il nous faudra poursuivre. L'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur origine pose la question de la place des migrants dans la ville.

Zoom sur...

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap



L'enjeu de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap touche particulièrement les collectivités. En effet, elles doivent assurer l'égalité de traitement et d'accueil concernant un grand nombre de services publics au sein d'un patrimoine bâti diversifié, sans compter l'ensemble du domaine public... Le handicap concerne aujourd'hui 9,6 millions de personnes et doit être pris en compte dans toutes ses dimensions : moteur, visuel, auditif, intellectuel, mental ou psychique.

La loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public (ERP) au 1er janvier 2015. Nous en sommes aujourd'hui à 40 % d'ERP. Les « agendas d'accessibilité programmée », qui devront être communiqués avant fin septembre, permettront de prévoir à une échéance de 3 ans les travaux nécessaires et ainsi dispensent de sanction les propriétaires d'ERP non accessibles.

Les commissions pour l'accessibilité départementales, intercommunales et communales continuent à diagnostiquer, répertorier les besoins et suivre l'avance des progrès réalisés. L'accessibilité bénéficie à tous, le plus grand obstacle reste le financement qui demeure trop rare pour une mise aux normes rapide.

En bref

Conseil municipal de Saint Herblain du 3 avril

La majorité PS – EELV – PCF a fait adopter un vœu condamnant les actuelles négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, pointant les risques quant à l'affaiblissement des normes sociales et environnementales des deux côtés de l'Atlantique. Par ailleurs, la municipalité a décidé d'acquérir le site de la Bergerie, actuellement propriété de la Poste. Catherine ABIDI, adjointe au sport s'est félicitée de cette acquisition. La vocation sportive du site n'est cependant pas garantie à long terme.



Conseil municipal de Nantes du 3 avril

Hormis lors du débat sur l'égalité, les élus communistes se sont exprimés sur le renouvellement du Conseil Nantes pour l'accessibilité Universelle. Ils ont pu relever la politique volontariste de la ville, classée en 2ème position des villes les plus accessibles selon l'association des paralysés de France. Exemple concret : la médiathèque Floresca Guépin qui possède une signalétique ainsi que des postes informatiques de consultation spécifiques pour les mal et non-voyants. Des progrès sont encore à faire pour appliquer le Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public, sur l'accompagnement notamment en milieu scolaire sans compter les problématiques plus générales de la discrimination à l'embauche ou des incivilités vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

Régime indemnitaire : qu'est-ce que c'est ?

Des mouvements sociaux sont en cours dans un certain nombre de collectivité. Ils portent entre autre sur le régime indemnitaire, mais qu'est-ce ? Il forme, avec le traitement (équivalentement du salaire à un certain avancement), l'indemnité de résidence et le supplément familial, la rémunération des fonctionnaires des collectivités territoriales. Il ne peut compter en revanche qu'en partie pour la retraite (limite de 20% du traitement). Les régimes indemnitaires sont accessoires (ils ne sont pas obligatoires) et ne peuvent en général être plus avantageux que l'équivalent pour la fonction publique d'Etat. La nature, l'attribution et le taux de l'indemnité sont déterminés par l'assemblée délibérante.

Ouvrons-là

Solidarité avec tous les prisonniers politiques

Par Charles MARSAUD



Le 17 avril est la journée internationale des prisonniers politiques, cette date a été choisie après que plusieurs organisations ont adopté une déclaration faisant du 17 avril la Journée Internationale des Prisonniers Politiques.

Cette date, choisie en référence à la Journée du Prisonnier Palestinien instituée en 1975, permet de rappeler à l'opinion publique que des femmes et des hommes sont encore détenus pour leurs idées politiques. Les prisonniers politiques sont la conséquence de conflits politiques causés par le non-respect des droits internationaux et les guerres impérialistes.

Différents événements sont organisés dans toute la France du 10 au 19 avril pour la semaine de la solidarité internationale avec les prisonniers politiques, comme des projections de documentaires, des rassemblements, des soirées solidarités, pour faire sortir du silence des luttes réprimés qui peinent souvent à émerger dans le conscient collectif.

En effet pour beaucoup de personnes, un prisonnier a forcément fait quelque chose de mal pour s'y retrouver, la propagande essaie de faire passer les prisonniers politiques pour des terroristes « S'ils sont en prison, c'est qu'ils ont commis des attentats ou qu'ils sont dangereux! ». Ce n'est pas conforme à la vérité : **la majorité des prisonniers politiques purgent des peines de prison souvent pour des actes de résistance pacifique, ou pour des délits mineurs, ou pour des accusations sans fondements, car sans aucune preuve.**

Tous ceux qui résistent, mais aussi, comme en Palestine où des députés et d'importants dirigeants politiques palestiniens sont arrêtés et emprisonnés, dans le but de casser le moral de résistance, mais aussi d'emprisonner ceux qui pourraient unifier le peuple palestinien et le conduire à la paix.

Ce sont des milliers de prisonniers politiques qui sont privés de droits, arrêtés et détenus de manière arbitraire, réduit au silence. **Heureusement des mouvements de solidarité apparaissent et peuvent améliorer les situations, comme en Décembre 2011 où Salah Hamouri a été libéré après de long mois de mobilisations** auxquelles des associations françaises se sont réunies avec d'autres forces comme le PCF et la JC dans le « Comité national de soutien à Salah Hamouri ».



La JC a toujours milité pour la libération des prisonniers politiques, de Ocalan, le leader kurde détenu par La Turquie, à Salah Hamouri, libéré, à Marwan Barghouti, député palestinien condamné à cinq peines de prisons à perpétuité, à Nelson Mandela, qui avait déclaré « notre liberté est incomplète sans la liberté des palestiniens ».

«Nouvelles de Loire-Atlantique»

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU
Commission paritaire : N° 015 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Clément CHEBANIER
Responsable de la rédaction : Jérôme TURMEAU
NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes
Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36
e-mail : redac.nla@orange.fr
Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
Marie-Annick BENÂTRE
Pedro MAIA
Robin SALECROIX
Gauthier LORTHIOIS
Mathieu PERRONE



Hommage à Pierre CHEMIN et Michel EVAIN

Le 19 mars ont été célébrés les obsèques de notre camarade et ami Pierre CHEMIN. Militant depuis de nombreuses années, la maladie l'avait malheureusement éloigné de toutes activités. Originaire du nord, il était entré très jeune dans la résistance. En 1983, il est élu conseiller municipal communiste, sur une liste d'union dans cette ville. Passionné de colombophilie, il créa et dirigea le Pigeon Sport de St Sébastien. C'est un ami, un camarade et une mémoire de St- Sébastien que nous perdons. Notre Parti et l'amicale des vétérans ainsi que les Nouvelles de Loire-Atlantique présentent à Gabrielle, son épouse et à toute sa famille leurs sincères condoléances.

Nous avons aussi le regret de vous faire part du décès de notre camarade Michel EVAIN, militant communiste de La Montagne toujours présent dans les initiatives de son parti. Michel était aussi un militant syndical CGT de la construction, il y avait animé des luttes notamment contre le plan de licenciements dans son entreprise en 1986. Sa bonne humeur, sa discrétion et son engagement militant nous manqueront. Nous présentons à Jacqueline, son épouse, à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Banquet de la section de Brière

Vendredi 13 mars, la section du Brière du Parti Communiste Français tenait un banquet qui rassemblait à dix jours du premier tour des élections départementales quatre vingt trois personnes, de nombreux adhérents mais aussi plus d'un tiers de citoyens, intéressés par l'initiative. A l'issue de la soirée, tous les participants se sont félicités du succès de l'initiative, du plaisir de se retrouver pour un moment convivial. Avec une demande : il faut renouveler ce genre de rencontre qui permet de ressouder des liens qui se sont parfois trop distendus entre les communistes de Brière. Véronique Mahé, secrétaire de la Section, puis Aymeric Seassau notre Secrétaire Départemental prenaient la parole pour se féliciter du succès du banquet.



Puis Philippe Aoustin, pour le collectif des élections départementales sur le secteur, appelait les militants à la mobilisation pour les derniers jours de campagne. En outre le bilan financier était positif puisque, tous les comptes faits, le bénéfice réalisé atteignait les huit cents euros ! De quoi motiver pour relancer les initiatives financières, indispensables pour donner au Parti Communiste Français des moyens financiers si nécessaires pour développer les initiatives en Brière.

Voyage de solidarité de la JC

En vue du départ de Charles MARSAUD, militant de la JC, en Palestine, du 18 avril au 2 mai nous faisons appel à votre solidarité. **Le MJCF organise chaque année des voyage en Palestine qui ont permis à des dizaines de jeunes communistes de pouvoir une fois revenu faire partager leur expérience.** Ces voyages s'inscrivent dans la longue lignée des combats menés par les communistes pour l'autodétermination des peuples matérialisés aujourd'hui par l'engagement du MJCF pour une paix juste et durable en Palestine.

Je participe au voyage en Palestine à hauteur de€

Nom Prénom :

Mail :

Adresse :

Chaque don donne le droit à une invitation à la soirée de retour le 5 juin 2015, plus d'informations dans votre prochain NLA.

Bulletin à retourner au Jeunes Communistes 44
41 rue des Olivettes 44000 NANTES
accompagné d'un chèque à l'ordre du MJCF 44



Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-At-

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL:..... EMAIL:.....

- Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
 - Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€
- Chèque à l'ordre de PCF44

A renvoyer à NLA - Bulletin d'abonnement, 41 rue des olivettes, 44000 NANTES